

# LE RALLIEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À LA FRANCE LIBRE VUE PAR LE PETIT BOUT DE LA LORNETTE VICHYTE

## LA VÉRITÉ SUR LA DISSIDENCE NÉO-CALÉDONIENNE

Comment furent traités de vrais Français et le sort qui attend la Nouvelle-Calédonie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1940)

Dans son édition d'hier, *l'Impartial* a signalé l'arrivée à Saïgon de 200 réfugiés français arrivant de Nouméa.

Ainsi que l'a dit notre collaborateur J. Sinclair, ce sont des fonctionnaires, industriels, commerçants mais surtout des militaires, que nos bons amis britanniques ont aimablement expulsés de cette vieille colonie française, sur l'injonction d'individus qui tiennent désormais, là-bas, le haut du pavé.

Individus ?

Il y a la fameuse Garde civile révolutionnaire qui fit la loi à Nouméa jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur nommé par De Gaulle et des Anglais. Il s'agit d'une bande de vauriens, des Calédoniens commandés par un individu deux fois condamné.

Ils sont nombreux les originaires de la Nouvelle-Calédonie qui se trouvent actuellement en Indochine, pour la plupart sous les drapeaux. C'est à leur intention que le reporter de *l'Impartial* a voulu recueillir de nouveaux détails sur ce que l'on dénomme désormais « l'affaire de Nouméa ».

Le bruit avait couru que le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Calédonie avait été arrêté et ligoté par les gens du pays. Il n'en est rien.

Au mois de juin 1940, la Nouvelle-Calédonie était dirigée par le gouverneur M. Pélicier (ne pas confondre avec M. Pélassier, son chef de cabinet qui se trouve, du reste, parmi les réfugiés arrivés dimanche dans notre port).

M. Pélicier eut à faire face, alors, à une situation politique spéciale. Des difficultés étaient surgies entre le gouverneur et le conseil général. L'on découvrit un beau jour que l'on avait à faire à un mouvement autonomiste calédonien, mouvement encouragé par les Australiens ou, autrement dit, les Anglais.

On a spéculé sur le nom du général de Gaulle. Il n'y a jamais eu, à vrai dire, à Nouméa, un mouvement gaulliste mais bien un mouvement autonomiste calédonien. On a profité de l'un pour servir l'autre.

Le ravitaillement par la France étant quasiment impossible, les chefs du mouvement autonomiste eurent beau jeu pour faire admettre à la population que la Nouvelle-Calédonie avait tout intérêt à se rapprocher de l'Australie. Au demeurant, les gens de la Nouvelle-Calédonie ne vont plus en France : Sydney et les grandes villes de l'Australie ne se trouvent qu'à trois journées de voyage de Nouméa.

Le gouverneur Pélicier, se trouvant dans l'impossibilité matérielle de faire respecter l'autorité du Gouvernement français, demanda à être renvoyé en France. Il n'avait pas de troupes à sa disposition et le lieutenant-colonel Denis, commandant militaire de la Nouvelle-Calédonie, n'avait sous ses ordres qu'un seul bataillon de réservistes calédoniens, encadrés par 50 militaires de carrière.

Un groupement était formé composé d'un notaire (M. Vergès qui, par la suite, fut dépassé par les événements), d'un comptable véreux et de ces messieurs de la Loge qui

décidèrent de faire la loi à Nouméa. Le gouverneur se trouva dans l'impossibilité de faire exécuter les ordres du maréchal Pétain (qui avait entre autres ordonné la dissolution de la F.M.).

Au départ du gouverneur, le lieutenant-colonel Denis fut nommé gouverneur par intérim. Il essaya de reprendre en mains la situation et une période de calme dura du 6 au 17 septembre.

Du secours était attendu de l'Indochine qui devait envoyer à Nouméa l'*Amiral-Charner*.

Malheureusement, la nouvelle étant parvenue à Londres, par le truchement de « l'Intelligence Service » de cette demande de secours, l'ex-général De Gaulle décida d'agir avec promptitude et c'est la raison pour laquelle le port de Nouméa vit arriver un beau matin du 19 septembre un navire de guerre australien, l'*Adelaïde*, armé de quatre grosses pièces de 340 et de six de 180.

Le *Dumont d'Urville*, qui était dans le port, ne pouvait absolument rien contre ce mastodonte.

Les habitants de Nouméa étaient à cent lieues de se douter que le croiseur australien leur amenait un nouveau gouverneur, dans la personne du camarade Sautot, nommé gouverneur de la Nouvelle Calédonie par la grâce de Sa Majesté et la volonté de De Gaulle.

Tandis que le lieutenant-colonel Denis refusait d'abandonner son poste, le camarade Sautot prononçait un grand discours : « Je suis le premier gouverneur de la France libre.

Joignez-vous à moi et aidez moi à travailler à la libération de la France, avec la Grande-Bretagne », dit-il en substance à la population qui n'eut rien de plus pressé que d'aller manifester sous les fenêtres du gouverneur.

Le capitaine Michel — dont la conduite fut remarquable, disons-le sans plus attendre — et qui commandait la troupe, pensa bien à résister, mais c'eût été de la folie, d'autant qu'il n'était pas sûr des effectifs locaux et que 1.500 individus mal famés mais tous armés étaient arrivés comme par enchantement de l'intérieur.

Le nouveau gouverneur Sautot mit en demeure le lieutenant-colonel Denis de quitter son poste. Ce dernier, à seule fin d'éviter une inutile effusion de sang, céda la place à l'ancien résident de Port-Vila, lequel donna immédiatement l'ordre d'arrêter son prédécesseur qui fut conduit à 200 kilomètres de Nouméa, à La Foa.

Le capitaine Michel devait être, lui aussi, arrêté, le même jour, mais les hommes de la Garde civile révolutionnaire (ceux de notre photographie) reculèrent devant l'attitude résolue des sous-officiers de carrière qui leur firent savoir que s'ils voulaient arrêter leur chef, ils seraient reçus à coups de grenade.

C'est en grande partie à l'action du capitaine Michel autant qu'à celle du commandant du *Dumont-d'Urville*, dont la présence à quai influença tout de même le nouveau gouverneur, que l'on parvint à régler au mieux le sort des malheureux Français qui nous sont arrivés dimanche.

Le 23 septembre tous les militaires ou civils, qui avaient refusé de rallier le mouvement De Gaulle furent enfermés à bord du *Pierre-Loti*. Ils furent « mis en subsistance » (*sic*) à bord de ce navire et gardés par les agents de police, dont le commissaire français était passé du côté du plus fort, et par les fameux miliciens de la Garde civile.

Les 220 Européens (avec les femmes et les enfants) demeurèrent ainsi prisonniers à bord du *Pierre-Loti* du 23 septembre au 10 octobre. Le capitaine Michel, à force de « parlementer », parvint à obtenir la permission pour chacun des prisonniers de se rendre à terre pour liquider ses biens.

Lorsque les passagers du *Loti* apprirent qu'ils allaient partir le 10 octobre, ils firent connaître au camarade Sautot qu'ils ne partiraient pas sans leur chef, le lieutenant-colonel Denis. Ce dernier ne fut relâché que 24 heures avant le départ du navire pour

Brisbane. Deux officiers britanniques et 15 marins se trouvaient à bord pour surveiller la « cargaison ». C'est le mot employé par les autorités de Nouméa.

Il va sans dire que du 17 septembre au 10 octobre, les prisonniers eurent à subir toutes sortes de vexations. Le camarade Prinnet, cet ancien comptable révoqué, qui a pour livre de chevet « le Manuel du parfait révolutionnaire », disait au capitaine Michel :

— Je ne connais qu'un maître : Staline.

Chaque fois que les militaires descendaient à terre, escortés par des policiers, ils se faisaient injurier. Leur chef se fit traiter de « sale boche ».

C'est avec un véritable soulagement que les passagers du *Pierre-Loti* auxquels était venu se joindre le secrétaire général qui avait refusé de servir le maître du jour, quittèrent la rade de Nouméa.

— Et maintenant qu'advient-il de la Nouvelle-Calédonie ? avons nous demandé à l'un de ces exilés.

— Le gouverneur Sautot fait semblant de gouverner. Il est à la remorque d'une bande d'individus qui lui dictent leurs décisions. M. Vergès (le notaire dont nous avons parlé plus haut) et qui est l'élément modérateur du nouveau groupement autonomiste a été dépassé les événements.

La croix de Lorraine a été remplacée déjà par l'insigne communiste. Les camarades Prinnet et Paladini, qui n'ont pour maître que Staline, sont à la tête du mouvement...

— Comment tout cela finira-t-il d'après vous ?

— Je ne voudrais pas être un mauvais prophète mais si la France n'agit pas en conséquence et immédiatement, j'ai bien peur que la Nouvelle-Calédonie soit perdue pour notre Empire colonial. Je prévois d'ici peu une période révolutionnaire à Nouméa et ce sont les Australiens qui viendront alors mettre de l'ordre dans le pays : ils seront reçus à bras ouverts par les autonomistes calédoniens, qui, pour arriver à leurs fins, ont feint de se joindre au mouvement De Gaulle pour combattre le gouvernement Pétain.

Les instigateurs du mouvement autonomiste, tout comme M. Vergès, disent :

— « Nous ne sommes pas contre le Maréchal Pétain, dont nous respectons la noble figure. Mais le Maréchal est en ce moment obligé d'obéir, bon gré, mal gré, à l'Allemagne. C'est pourquoi nous voulons sauver la France avec l'aide de l'Angleterre. Si le Maréchal Pétain est vraiment indépendant et libre de ses décisions, qu'il nous le prouve. »

« En attendant, ils ont profité de la situation.

« Ce n'est pas avec les quelques soldats calédoniens et les rares officiers de réserve qui ont remplacé les officiers de valeur qui commandaient la garnison de Nouméa que le gouverneur Sautot parviendra à maintenir l'ordre en Nouvelle-Calédonie où des bandes armées parcourent le pays.

« J'ai de l'appréhension pour le sort de la Nouvelle-Calédonie et je plains sincèrement les vrais Français qui, faute de place, n'ont pu se joindre à nous et qui ont dû rester là-bas à subir des vexations sans nombre. »

Sur quoi un autre exilé, qui a écouté en silence, déclare lentement en hochant la tête :

— Oui, il reste des braves gens là-bas, même dans le mouvement autonomiste, mais ils ne savaient pas, ils ignoraient les paroles adressées par le Maréchal aux Français et il nous montre « La France et son destin » qu'il vient d'acquérir à la librairie Portail.

---

## LE RALLIEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE À LA FRANCE LIBRE VUE PAR L'HISTORIEN

Jean-Louis Crémieux-Brilhac,  
*La France libre*, Paris, Gallimard, 1998.  
*Les ralliements du Pacifique*

[108] Le ralliement de la Nouvelle-Calédonie est plus spectaculaire car c'est le seul territoire où se sera développé un mouvement de masse en faveur de la poursuite de la guerre. Ce mouvement est le fait de la population d'origine européenne, forte à l'époque de dix-sept mille âmes, et qui a seule voix au chapitre à côté de la trentaine de milliers de Canaques, des sept mille travailleurs indochinois et malais et des onze cents Japonais. Outre le patriotisme des Caldoches et leur stupeur consternée en apprenant l'effondrement de la France, des motifs locaux contribuent à les mobiliser : un début de particularisme face à une administration métropolitaine rigide et formaliste, les vagues aspirations des notables à un statut de *self-government*, des réticences à l'égard d'un gouverneur maladroit [Pélicier, futur adhérent du RNP de Marcel Déat et administrateur de biens juifs...], enfin, comme dans la plupart des colonies, la crainte d'un isolement économique, alors que les exportations sont déjà totalement désorganisées par la guerre.

À l'annonce de l'armistice, deux mille personnes s'assemblent devant l'hôtel de ville de Nouméa, vont au consulat britannique, chantent [109] *La Marseillaise* et *God save the King*. La manifestation se renouvelle le lendemain devant le monument aux morts. Le conseil général est convoqué pour le 24 juin : un public nombreux se presse dans la salle des séances ; le gouverneur Pélicier annonce la poursuite de la guerre aux côtés des Britanniques et son intention d'en aviser par radiogrammes le gouvernement de Bordeaux et le général de Gaulle. Le conseil général vote une motion dans ce sens <sup>1</sup>. Deux jours plus tard, le 26 juin, divers notables, dont le notaire royaliste Michel Vergès, rédigent un manifeste revendiquant le *self-government* et commencent à recueillir des signatures <sup>2</sup> ; ils en obtiendront plus de onze cents. Le gouverneur est à la fois sensible aux réactions de l'opinion publique et inquiet du succès du manifeste ; il est soucieux de maintenir les relations économiques avec le Commonwealth et terrifié par les mises en demeure qui lui viennent de Bordeaux, puis de Vichy. Comme son collègue de Tahiti, il gagne du temps, s'abstient de paraître lors de la manifestation populaire du 14 Juillet, proteste de ses bonnes intentions. Puis il fait publier le 29 juillet au *Journal officiel* du territoire les ordonnances constitutionnelles créant l'État Français et confesse n'avoir pas tenu sa promesse de télégraphier au général de Gaulle.

C'est le début d'une crise ouverte entre lui et le conseil général. Déjà celui-ci a voté le 26 juillet un vœu tendant à la création d'une assemblée représentative ; le 2 août, le conseil désapprouve les palinodies des autorités tandis que la foule manifeste. Le 18 août, une cartouche de dynamite éclate dans le jardin de la résidence. De plus en plus désarmé, le gouverneur demande à Vichy l'envoi d'un navire de guerre : le 23 août, l'avis *Dumont-d'Urville*, dépêché de Saïgon\*, jette l'ancre devant Nouméa, canons braqués vers la ville. Le 27 août, la police signale des risques d'émeute. Le 28, le conseil général vote une motion de défiance à l'encontre du gouverneur et lui demande sa démission. Il l'annonce séance tenante, mais, à la différence de son collègue de Tahiti, il rend compte à Vichy qui nomme aussitôt à sa place le colonel Denis, commandant militaire de la place et commandant supérieur des troupes françaises du Pacifique. Denis

---

<sup>1</sup> Sur les circonstances du ralliement de la Nouvelle-Calédonie, cf. AN, 72AJ/225 ; « L'Océanie française », Notes documentaires et études, no 395, La Documentation française, 1946, et « Le rapport Bayardelle sur le ralliement de 1940 », *Bulletin de la Société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie*, no 20, 1974/III.

<sup>2</sup> Manifeste Vergès-Prinet-Moulédous (H. SAUTOT, *Grandeur et décadence du gaullisme dans le Pacifique*, p. 180 sq.).

interdit les rassemblements. Il a l'appui de la presque totalité des chefs de service métropolitains, de tous les officiers d'active, de tous les militaires et de presque tous les gendarmes métropolitains.

La Résistance peut compter sur la majorité de la population caldoche, y compris les militaires d'origine locale et les fonctionnaires et agents du cadre local. Un comité de Gaulle s'est constitué clandestine- [110] ment. Grâce aux agents des postes, il a pu entrer en rapport avec le général de Gaulle. Dès le 23 août, celui-ci a chargé le commissaire-résident aux Nouvelles-Hébrides, Sautot, d'opérer le ralliement de l'île avec l'appui d'un navire de guerre britannique <sup>3</sup>. Le 16 septembre, le comité de Gaulle lance un appel à la mobilisation des patriotes pour le 19, jour prévu pour l'arrivée de Sautot <sup>4</sup>. « Un mouvement puissant se développe avec une rapidité extraordinaire », note le secrétaire général du gouvernement. Le gouverneur riposte en proclamant l'état de siège et le couvre-feu, et il fait barrer les routes pour empêcher l'arrivée des camions de broussards. Le 19 au matin, Sautot entre en rade de Nouméa à bord d'un pétrolier norvégien, bientôt suivi du croiseur australien *Adélaïde*. Une foule de citoyens afflue vers le port ; sept cents broussards résolus se joignent à eux ; des croix de Lorraine apparaissent. Les artilleurs calédoniens refusent de tirer sur l'*Adélaïde* ; les militaires de recrutement local refusent de disperser la foule. Le *Dumont-d'Urville* n'ose pas ouvrir le feu. Sautot débarque : il est porté en triomphe au palais du gouvernement. Le colonel Denis s'effondre. Cent vingt-huit fonctionnaires et militaires fidèles au maréchal Pétain seront autorisés à gagner l'Indochine.

La Nouvelle-Calédonie, riche en fer et en nickel, dote les Français Libres d'un relais stratégique à quinze cents kilomètres de l'Australie : Pearl Harbor fera mesurer le risque qu'eût constitué une implantation japonaise à Nouméa sous le couvert de Vichy.

#### [297] L'autre amiral ou la tragi-comédie néo-calédonienne

Tandis que les Japonais submergent les Philippines, l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie et pointent vers l'Australie, Américains et Français Libres sont aux prises en Nouvelle-Calédonie où leurs frictions se combinent à de lamentables querelles locales. Cet épisode sera pour de Gaulle le plus puissant catalyseur de sa méfiance envers l'Amérique.

Le Comité national ne contrôle que de loin les îles océaniques ; il n'en connaît pas personnellement les administrateurs. L'aller et retour des correspondances demande trois à quatre mois. Au printemps de 1941, il a été informé de difficultés à Tahiti où le jeune gouverneur de Curton, héros du ralliement de l'île, a eu peine à imposer son autorité. De Gaulle y a envoyé en mission d'inspection l'ancien gouverneur du Cameroun Brunot. Celui-ci, fort des pleins pouvoirs qu'il s'est fait octroyer par le Conseil de défense, s'est livré à de graves abus de pouvoir <sup>5</sup> : il a évincé le consul d'Angleterre sans consulter les Britanniques, il a arrêté, déporté et maintenu au secret Curton, le secrétaire général et [298] leurs principaux collaborateurs <sup>6</sup> ; après quoi, il est entré en conflit avec le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie Sautot. Aussi, en août 1941, de Gaulle a dépêché un nouveau missionnaire, de confiance cette fois, en la personne du capitaine de vaisseau d'Argenlieu. Celui-ci, bientôt promu contre-amiral, paré du double titre de haut-commissaire pour le Pacifique et de membre du Comité

---

<sup>3</sup> *L'Appel*, p. 288.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>5</sup> « Donnant les preuves multipliées d'un état d'esprit où l'on discerne avec tristesse des tendances déplorables à la mégalomanie et à l'esprit de persécution » (Télégramme de Muselier, Cassin et d'Argenlieu à de Gaulle au sujet de Brunot, 30 juillet 1941, AN, 382 AP/52).

<sup>6</sup> *L'Appel*, p. 188 ; LNC1941-1943, p. 40 ; MAE, GU39-45, Londres, 152-153.

national et doté de deux bâtiments de guerre, a rétabli l'ordre à Tahiti et expédié Curton et Brunot à Londres <sup>7</sup>.

D'Argenlieu est toujours dans le Pacifique au moment de Pearl Harbor. Dans les vingt-quatre heures, le Comité national témoigne sa solidarité aux États-Unis en se déclarant en état de guerre avec le Japon; dans les quarante-huit heures, de Gaulle acquiesce à l'octroi de facilités à l'aviation américaine tant à Tahiti qu'en Nouvelle-Calédonie, sans autres conditions que la reconnaissance de la souveraineté française et de l'autorité du Comité sur ces territoires, ainsi que la remise gratuite à la France, après la guerre, des installations fixes qui y seraient construites <sup>8</sup>.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1942, Washington demande, par l'intermédiaire du gouvernement britannique, à installer une base aérienne et une base de ravitaillement naval à Bora-Bora, dans les îles de la Société : la requête est satisfaite aux mêmes conditions dans les vingt-quatre heures <sup>9</sup>. Cette bonne volonté sera pour quelque chose dans l'abandon par Washington du contentieux relatif à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cependant, de Gaulle a rappelé à d'Argenlieu que le conflit du Pacifique mettait en jeu le maintien de la souveraineté de la France sur ses propres colonies par rapport aux ingérences plus ou moins calculées de ses alliés.

Il lui a prescrit en conséquence « de refuser de prendre aucun engagement important avec les autorités étrangères » et de les inviter « en toutes circonstances » à se mettre en rapport avec le Comité national <sup>10</sup>. L'Amiral, se tenant à la lettre des consignes reçues, laisse entendre qu'il irait « jusqu'aux solutions extrêmes » si des *marines* débarquaient sans l'accord préalable du Comité national en Nouvelle-Calédonie <sup>11</sup>. Washington s'incline : l'état-major américain est incertain de pouvoir bloquer l'offensive nipponne vers l'Australie, la Nouvelle-Calédonie est un relais capital. Nécessité fait loi : le 28 février 1942, le Département d'État publie une déclaration qui reconnaît pour la première fois l'autorité [299] exclusive du Comité national sur les colonies françaises du Pacifique et garantit le maintien de l'intégrité de la France et de l'Empire français <sup>12</sup>. De Gaulle y voit un tournant de la politique américaine <sup>13</sup>. Les *marines* peuvent débarquer.

C'est ainsi que, le 12 mars 1942, les Calédoniens découvrent à leur réveil devant Nouméa une flotte de vingt-cinq bâtiments d'où débarque l'avant-garde d'une force de quarante mille hommes aux ordres du major général Patch, celui-là même qui commandera en août 1944 le corps expéditionnaire allié en Provence. Cette arrivée en force est d'autant mieux accueillie que l'île était sans défense: les six cents volontaires qui devaient former le bataillon français du Pacifique ont été envoyés en mai 1941 au Moyen-Orient où ils vont s'illustrer à Bir Hakeim. La Nouvelle-Calédonie n'a guère pour force armée qu'une milice de seize cents broussards et huit cents Canaques, dont au plus six cents hommes équipés et en état de combattre. D'Argenlieu recommande que Patch soit investi du commandement des forces alliées sur le territoire <sup>14</sup>. Les deux hommes échangent des toasts.

La population, volontiers frondeuse à l'égard de l'administration centrale, se jette au cou des Américains; dollars et cigarettes ruissellent; les broussards croient se reconnaître dans ces pionniers décontractés du Nouveau Monde. Sautot, le maire de Nouméa, le conseil d'administration de l'île, le commandant de la milice ne demandent qu'à coopérer avec eux. Ils le font sans en référer à l'Amiral. Celui-ci réagit en plaçant des

---

<sup>7</sup> Où Brunot, sur rapport d'une commission d'enquête, fut mis à la retraite d'office, MAE, GU39-45, Londres, 153.

<sup>8</sup> FRUS1941, I, pp. 583-584

<sup>9</sup> *L'Appel*, p. 505

<sup>10</sup> Télégramme du 24 décembre 1941, LNC 1941-1943, pp. 148-149.

<sup>11</sup> Rapport J.-C. Paris, MAE, dossiers Massigli, 1463

<sup>12</sup> *L'Appel*, pp. 527-528 ; FRUS1942, II, pp. 689-692.

<sup>13</sup> Télégramme circulaire, 2 mars 1942, MAE, 1463.

<sup>14</sup> *L'Appel*, p. 529.

hommes à lui et entend avoir la haute main sur tout. Il est bientôt persuadé que les Américains ne respectent pas la souveraineté française et que le gouverneur vend le pays aux « occupants ». Les relations s'aigrissent. « Des incidents mineurs prennent des proportions cosmiques <sup>15</sup>. » Faut-il prendre pour argent comptant les récits dignes de Clochemerle dont Sautot fera des gorges chaudes ? Le déferlement des camions américains ayant multiplié les accidents, une commission municipale institue des sens uniques avec panneaux orienteurs en anglais. D'Argenlieu s'en serait indigné :

Avez-vous vu ce qui se passe en ville ? Eh bien, ces poteaux indicateurs des rues à sens unique en une seule langue, la langue anglaise ! Je vous l'ai déjà dit, c'est la mainmise de l'Amérique sur la Nouvelle-Calédonie et vous ne voulez pas en convenir, vous laissez faire <sup>16</sup>.

[300] Sautot conteste plus généralement « la hauteur et la raideur » de l'Amiral dans ses rapports avec la population ; l'Amiral incrimine, en revanche, son bongarçonnisme radical-socialiste qui plaît aux Caldoches comme aux Américains. Et ceux-ci accusent l'Amiral de faire passer le prestige français avant la menace japonaise. Bref, dès le 31 mars, d'Argenlieu demande à de Gaulle de rappeler Sautot <sup>17</sup> :

Sous le manteau d'un patriotisme sentimental et superficiel, il a poursuivi ici une action politique personnelle par des méthodes démagogiques en vue de maintenir sa popularité. Ceci au détriment des intérêts supérieurs de la colonie et parfois de la souveraineté française [...].

Bonhomme, souriant et aimable, il défère à tous les désirs de ses partenaires successifs. N'ayant jamais pris son parti de mon envoi dans le Pacifique, il a accumulé les mouvements contre la mission d'Argenlieu [...].

Le fait est que des mécontentements se font jour ; des rivalités et des querelles de personnes les avivent. Ils s'aggravent en avril quand d'Argenlieu fait transférer à Londres les réserves de change de l'île : un million trois cent mille dollars américains et cent mille dollars canadiens, produit de ses exportations de chrome et de nickel. Le 30 avril, considérant que Sautot « est à l'origine de toutes les difficultés » qu'il a rencontrées, il lui communique un télégramme du général de Gaulle qui, tout en le couvrant de fleurs, le prie de venir à Londres où un nouveau poste lui sera offert <sup>18</sup>. L'Amiral estime que du maintien et de l'exécution de l'ordre donné « dépendent la souveraineté et le prestige français en Calédonie » <sup>19</sup> Sautot s'incline, puis cherche à gagner du temps. Il obtient de faire télégraphier à de Gaulle pour qu'il sursoie à son départ <sup>20</sup>. Lors de la célébration du 1<sup>er</sup> Mai, il est acclamé par quatre cents à cinq cents manifestants. Le 2 mai, une délégation du conseil d'administration du territoire, accompagnée du chef de la milice, le capitaine Dubois, qui a été un des héros du ralliement en 1940, apporte une pétition à l'Amiral: elle demande, au lieu du départ de Sautot, son propre départ ! Coup monté par le gouverneur ? Il s'en défendra. Le 4 mai, le principal médecin de Nouméa, personnage indépendant et que l'Amiral estime, vient confirmer à celui-ci son impopularité. Il réplique, le 5, en faisant embarquer d'autorité Sautot sur l'avis *Chevreuil*, ainsi que le maire de Nouméa et trois membres du conseil d'administration qu'il considère comme « la tête de l'agitation ». Le Chevreuil dépose

---

<sup>15</sup> Cf. K. MUNHOLLAND, « The trials of the Free French in New Caledonia », art. cité *supra* (p. 108, n. 2), p. 538 *sq.*, étude la mieux documentée sur ces épisodes

<sup>16</sup> H. SAUTOT, *Grandeur et décadence du gaullisme dans le Pacifique*, p. 26.

<sup>17</sup> AN, 517/AP.

<sup>18</sup> *L'Appel*, pp. 534-535

<sup>19</sup> Télégramme d'Argenlieu à de Gaulle, 30 avril 1942, AN, 517/AP.

<sup>20</sup> *L'Appel*, pp. 535-536.

« les meneurs » sous bonne [301] garde à l'îlot Walpole, un récif de guano à deux cents kilomètres au large, et va débarquer Sautot en Nouvelle-Zélande <sup>21</sup>.

Des manifestations à l'insurrection

Cette démonstration de force met le feu aux poudres. Commencent cinq journées folles, cinq journées de grève générale et de troubles croissants. Le 6 mai, la milice invite par téléphone les broussards à descendre sur la ville. Un « comité de libération des otages » se constitue qui comprend presque tous les principaux notables; de premières manifestations ont lieu. Le 7, une foule que le consul britannique estime à dix mille personnes <sup>22</sup> réclame le retour « des otages », la suppression de la censure et le départ de l'Amiral. Il sort en ville l'après-midi, on le conspue, des femmes crachent sur son uniforme blanc. Il fait front, dissout le conseil d'administration, nomme un gouverneur intérimaire et demande au général Patch d'assurer sa protection et celle des édifices publics, ce que l'Américain refuse, arguant qu'il n'a pas à se mêler d'une querelle entre Français <sup>23</sup>. Dans un rapport à Washington, Patch exposera qu'il ne pouvait pas prendre le risque de provoquer 90 % de la population et de s'aliéner la milice, alors qu'une flotte japonaise approchait <sup>24</sup>. Pour lui, l'Amiral est responsable de désordres qui peuvent constituer « une menace militaire immédiate et dangereuse », à la veille d'une attaque ennemie <sup>25</sup>.

Pour d'Argenlieu, cette neutralité est la preuve d'un complot visant à prendre le contrôle de l'île.

Le 8 mai, la crise tourne à l'insurrection. L'épisode sera parmi les mieux occultés de l'histoire de la France Libre. L'Amiral câble à Londres que de plus en plus se révèle l'intention des Américains d'évincer pratiquement les autorités françaises [...]. Ils cherchent à m'éliminer avec la collaboration du consul en aggravant l'agitation de la population de Nouméa.

[...] Une grande partie de la population, sans formation intel- [302] lectuelle ni culture générale, est sensible à la nouveauté, au grand déploiement de forces militaires et plus encore à l'attrait du dollar. Quelques affairistes songent que le meilleur serait d'entrer pleinement dans l'orbite américaine [...].

Ce qui est tristement vrai de la Nouvelle-Calédonie le sera demain de l'Australie comme cela est vrai de la Nouvelle-Zélande où les Américains commandent de plus en plus partout <sup>26</sup>.

Il recommande une démarche auprès de Churchill pour « tempérer cette vague impérialiste dans le Pacifique ». Et il se replie sur « son P.C. de la montagne ».

À Nouméa, deux cents manifestants s'emparent du poste de radio. Ils lancent des appels aux broussards et les exhortent à répondre à la force par la force. Un détachement de tirailleurs est appelé en renfort, mais les soldats canaques refusent d'intervenir ; la milice se saisit de leurs deux officiers et les isole « en lieu sûr », au milieu des marécages. Le chef d'état-major de l'Amiral, le capitaine de vaisseau Cabanier, survient à son tour : il est malmené, blessé, son uniforme déchiré « sous l'œil narquois des photographes et reporters américains », écrira-t-il. La milice le séquestre

---

<sup>21</sup> Telle est la méfiance à l'égard des Américains qu'un cargo grec ayant été torpillé à une trentaine de kilomètres du Chevreuil et Patch ayant demandé que ce dernier aille recueillir les naufragés, d'Argenlieu s'y oppose, croyant à une ruse destinée à faire rentrer le Chevreuil à Nouméa. Cf. D'Argenlieu à de Gaulle, 7 mai 1941, in *L'Appel*, p. 536.

<sup>22</sup> PRO, FO.371/31884 (Z 3856/14/17).

<sup>23</sup> Il refuse pour le même motif de transmettre à de Gaulle les appels des contestataires (MAE, GU39-45, Londres, 82).

<sup>24</sup> K. MUNHOLLAND, « The trials of the Free French », art. cité *supra* (p. 108, n. 2), p. 567

<sup>25</sup> MAE, GU39-45, Londres, 82 ; fonds d'Argenlieu, iN, 517/AP.

<sup>26</sup> Il refuse pour le même motif de transmettre à de Gaulle les appels des contestataires (MAE, GU39-45, Londres, 82).

quatre heures et le garde prisonnier sur parole les deux jours suivants ; il peut néanmoins alerter Londres et y dénoncer « la félonie américaine <sup>27</sup> ».

L'Amiral a pris le risque d'installer son « P.C. de campagne » dans un hôtel de la bourgade de La Foa, fief d'un des « otages » déportés le 9 mai, il est arrêté par des miliciens et des « broussards ». L'homme fort de l'insurrection est le capitaine de réserve Dubois, chef de la milice, géomètre dans le civil, gaulliste de la première heure, mais ardent partisan de Sautot et de la « légalité » et que Patch a rattaché à son état-major. L'île, sans passer à la dissidence, semble prête à changer de pouvoir.

#### Incompréhension et maladresses ou complot antifrçais ?

De cette montée de violence qui conduit le général américain et l'amiral français à réclamer chacun le départ de l'autre alors que les Japonais menacent, les sources françaises et américaines offrent deux interprétations contradictoires. Leur rapprochement met en évidence les maladresses et l'incompréhension mutuelle des acteurs plus qu'un machiavélisme politique.

Il semble bien que le mouvement qui a dressé une large fraction des notables et des « broussards » contre l'amiral d'Argenlieu ait été dû non pas seulement aux intrigues de quelques agitateurs ou à la démagogie du [303] gouverneur, mais à une réaction dont on aurait méconnu la nature. Le gouverneur Montchamp, nommé en remplacement de Sautot, devait rappeler dans ses premiers rapports que le ralliement de septembre 1940 avait été enthousiaste non seulement parce qu'il sauvait l'honneur, mais parce qu'il semblait devoir mettre fin à un régime étriqué d'administration directe ; or une grande partie de la population aurait eu le sentiment que « la métropole s'était transportée à Londres » et qu'avec l'envoi de la mission d'Argenlieu, « le régime autoritaire métropolitain était revenu ». Il concluait qu'il faudrait bien un jour « faire droit dans la mesure des possibilités à ces aspirations qui, écrivait-il, n'ont pas tout de même éteint, dans l'âme des Calédoniens, le sens français » <sup>28</sup>.

Face aux « étrangers », il semble de même que l'amiral d'Argenlieu, homme de devoir et de discipline, ait montré la rigidité militaire d'un croisé de la France Libre. Chargé des droits de la France, il s'est crispé dans la défensive jusqu'à un point de ferveur nationaliste et de certitude dans la suspicion xénophobe qui, de télégramme en télégramme, alimenteront l'inquiétude et les fureurs du général de Gaulle.

Le corps expéditionnaire américain, deux fois plus nombreux que la population de Nouméa qui l'accueillait et lui confiait ses doléances, était envahissant et sans gêne <sup>29</sup>. Quant au général Patch, dont Washington admettra qu'il ait pu manquer de jugement politique, tout indique qu'il comprenait mal l'esprit des arguments de souveraineté que lui opposait l'amiral français et qu'il s'exaspéra de ne pas le trouver plus coopératif à l'heure de la pire menace ennemie. Investi d'une mission d'ordre et de défense, il rendait compte dès le 25 avril à Washington que la situation politique et militaire de l'île serait mieux assurée en l'absence de ce Français « digne, formaliste, méticuleux » et difficile <sup>30</sup>. Patch a-t-il encouragé les agitateurs ? Il leur a prêté l'oreille. En se déclarant ensuite neutre devant la montée des troubles et, plus encore, en laissant au capitaine Dubois, chef de la milice et seule autorité capable d'assurer la police de la brousse, une liberté de manœuvre dont celui-ci abusa, il nourrit le soupçon de vouloir appliquer la pratique traditionnelle américaine d'entente avec les autorités locales de fait.

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Rapport Montchamp, 5 septembre 1942, AN, 517/AP

<sup>29</sup> Sa popularité se dégradera par la suite, donnant cours à un ressentiment local d'autant plus vif qu'aucune convention préalable n'avait fixé la réglementation des réquisitions, les conditions d'indemnisation des dommages causés par les militaires américains, ni les possibilités de recours juridictionnels à leur encontre.

<sup>30</sup> Comme en témoignent ses télégrammes exhumés par K. MUNHOLLAND, art. cité supra (p. 108, n. 2), p. 567

Rien ne confirme toutefois à ce jour ni l'implication d'Américains dans l'arrestation d'Argenlieu et de Cabanier, contrairement à ce que ceux-ci ont cru, ni une volonté américaine de mainmise sur l'île et moins encore d'annexion. Du côté américain, l'affaire a été une affaire militaire, traitée militairement à l'échelon local dans un souci de commodité et [304] d'efficacité. L'amiral d'Argenlieu y a vu un dessein délibérément politique.

La menace japonaise, cependant, contribue à rappeler tout le monde à la raison. Un porte-avions japonais est signalé. Cette fois, Patch tient à restaurer l'ordre. Il demande à Washington l'autorisation de proclamer l'état de siège. Dans l'après-midi du 9 mai, l'amiral Stark, commandant en chef des forces navales américaines en Europe, vient présenter la requête au général de Gaulle. Il suggère en outre que Patch soit autorisé, s'il le juge nécessaire, à placer l'amiral d'Argenlieu « sous garde de protection <sup>31</sup> » et à former un gouvernement civil acceptable par la population autour d'une personnalité qui ne soit ni Sautot ni d'Argenlieu, en attendant que de Gaulle désigne un nouveau haut-commissaire.

Cette démarche n'est pas pour apaiser de Gaulle. Il veut bien autoriser Patch à proclamer l'état de siège, sous réserve que la mesure soit annoncée comme étant prise en accord avec lui en raison du péril extérieur et que soit préservée l'autorité du Comité national, ainsi que la liberté de mouvement et de communication de l'Amiral, mais il rejette les autres suggestions américaines et il exige qu'une stricte censure soit maintenue sur les événements <sup>32</sup>. Conscient de la gravité de la menace japonaise, il câble à d'Argenlieu et à Patch en demandant au premier de faire preuve de « bonhomie », au second de retenue, et à tous deux de marcher la main dans la main.

À Nouméa, Patch proclame l'état d'alerte générale. Il impose à la milice de libérer ses prisonniers, à commencer par l'amiral d'Argenlieu, et oblige Dubois à lui faire des excuses. La grève prend fin, l'ordre se rétablit comme de lui-même. Chacun prend son poste de combat. L'état de siège ne sera pas proclamé, car, entre-temps, la bataille de la mer de Corail écarte momentanément le danger ; celui-ci ne sera dissipé qu'après la victoire américaine de Midway, le 4 juin.

D'Argenlieu, pour le principe, restera sur place jusqu'à octobre. Depuis sa libération, le 10 mai, l'humiliation subie avive sa rancœur, l'esprit de vindicte de son entourage prend des formes passionnelles <sup>33</sup> : son état-major est braqué contre l'« occupant » au point que des officiers parlent de tirer sur les Américains plutôt que de se laisser molester, d'autres jurent qu'ils ne se battront jamais aux côtés des Américains. Lui-même ne doute plus d'un complot télécommandé de Washington. Tout en acceptant des concessions — le retour des « otages », la remise en place du conseil d'administration et l'abandon de toutes sanctions — et en s'im- [305] posant « des attermoissements qui, dit-il, ne sont pas dans ma nature », il atteindra les sommets de l'américanophobie, au point de télégraphier à de Gaulle pour qu'il fasse dénoncer les procédés du commandement américain dans la presse américaine et spécialement sud-américaine, car, souligne-t-il <sup>34</sup>, il est au plus haut point choquant de voir ceux qui se donnent comme les leaders des démocraties et les libérateurs des nations opprimées employer pour des fins impérialistes les procédés sommaires du plus fort, au mépris du droit des faibles et des engagements souscrits.

---

<sup>31</sup> C'est-à-dire à « limiter sa liberté d'action ou ses contacts avec la population », PRO, FO.371/31884 (Z 3886/14/17)

<sup>32</sup> « De la part de M. Pleven » (compte rendu de l'entretien de Gaulle et Stark), MAE, GU39-45, Londres, 82 ; cf. LNC 1941-1943, pp. 260-261.

<sup>33</sup> Un rapport américain va jusqu'à parler de « comportements qu'il est difficile de décrire si ce n'est en termes psychiatriques » (sic). Cf. K. MUNHOLLAND, art. cité *supra* (p. 108, n. 2), p. 578.

<sup>34</sup> MAE, GU39-45, Londres, 82, télégramme du 16 mai 1942.

De son côté, de Gaulle a durement ressenti le choc. Il ne semble pas, contrairement à certaine légende, qu'il reste éprouvé par l'accroc de santé qui l'a ébranlé le mois précédent : une poussée aiguë de paludisme le 23 avril, aussitôt jugulée<sup>35</sup>.

Il déclare ne plus croire à une réconciliation avec les Américains : il entend résister à leur emprise mondiale. Il aura jusqu'à l'automne des retours d'espoir et des réactions d'ambivalence à leur égard, mais désormais la méfiance domine. Comme souvent chez lui, une inflexion du vocabulaire annonce une nouvelle étape politique : c'est à partir de mai 1942 qu'à l'exemple de Thierry d'Argenlieu il s'en prend, dans ses conversations et sa correspondance privées, à l'impérialisme américain, expression qui n'appartenait naguère qu'au vocabulaire de l'extrême gauche et, depuis 1941, à celui des journaux de la Collaboration.

Son ressentiment s'accroît, mais aussi son inquiétude. Le 9 mai, jour de son entretien avec Stark, il adresse à Tixier, à Washington, une sorte de message au bord du gouffre, appel heurté, anxieux, où perce une note pathétique inhabituelle<sup>36</sup> :

1) Il n'y avait [en Nouvelle-Calédonie] aucun incident avant l'arrivée des troupes américaines [...] ;

2) Leur attitude nous conduit infailliblement à la dislocation. Nous n'existons moralement que dans la mesure où nos propres compagnons constatent que nos alliés sont avec nous. Or nous constatons partout et toujours le contraire, comme tout récemment encore dans l'affaire de Madagascar [...] ;

3) Si nous liquidons, l'opinion de tous les Français qui viennent de France et d'ailleurs est que cette liquidation équivaldra à la [306] liquidation de la France [...]. Vichy sera balayé. Et il n'y aura plus absolument rien qu'une France anarchique, divisée et sans foi ;

4) Quant à faire du gaullisme sans de Gaulle, j'y suis pour ma part tout prêt. Mais je suis convaincu malheureusement que ce sera la fin de tout.

5) Il est tout à fait inutile de dissimuler tout cela aux Américains.

---

<sup>35</sup> P. BILLOTTE, *Le Temps des armes*, pp. 225-227 ; le témoignage du docteur ROBET fait foi (*Souvenirs d'un médecin de la France Libre*, pp. 85-87).

<sup>36</sup> MAE, GU39-45, Londres, 82. De Gaulle a reproduit ce télégramme dans *L'Appel*, pp. 538-539, à l'exclusion du paragraphe 4 : « Quant à faire du gaullisme sans de Gaulle... »